

Mise en place d'une journée de découverte du monde professionnel

La mise en place d'une journée de découverte du monde professionnel s'inscrit dans le cadre du Parcours Individuel d'Information d'Orientation et de Découverte du Monde Economique et Professionnel (PIIODMEP) qui doit permettre aux élèves, de la 6^{ème} à la terminale, de construire progressivement, tout au long de leurs études secondaires, une véritable compétence à s'orienter et de développer le goût d'entreprendre et d'innover au contact notamment d'acteurs économiques. Chaque élève, quelle que soit sa formation en voie générale, technologique ou professionnelle pourra en bénéficier.

Cadre de références :

*Lettre du 28 octobre 2014 de la Ministre de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche aux recteurs d'académie : « *Mise en place d'une journée de découverte du monde professionnel* ».

Circulaire académique 2014 /2015 - Objet : *Politique académique pour l'accompagnement des élèves du second degré dans leurs parcours de formation et d'orientation.*

*Axe 2 du projet académique 2013-2016 : « *Agir sur la diversification et la sécurisation des parcours des élèves pour assurer un égal accès à la formation, la qualification et l'insertion* ».

Objectifs ?

*Cette journée permettra d'aborder la diversité des métiers et les opportunités d'emploi ainsi que l'entreprise dans son fonctionnement et son organisation.

*Afin de rendre plus visible la diversité des parcours de formations, cette journée comportera une **sensibilisation à l'apprentissage**, comme voie de formation à égale attractivité avec la voie scolaire.

*Cet événement sera aussi l'occasion d'insister sur la nécessaire mixité des métiers qui est le gage d'une plus grande égalité sociale et professionnelle.

Qui organise ?

Les principaux de collèges et les proviseurs de lycées généraux, technologiques et professionnels.

Pour qui ?

Tous les collégiens, les lycéens.

Quand ?

Cette manifestation est organisée, chaque année, prioritairement sur temps scolaire et peut s'intégrer dans la semaine « école/entreprise » ou la semaine de l'industrie.

Comment ?

Organisation d'une journée banalisée prévue dans le cadre du Programme pluriannuel d'orientation (PPO) qui alimente le Parcours Individuel d'Information, d'Orientation et de Découverte du Monde Economique et Professionnel de chaque élève et la mise en œuvre du continuum Bac-3/Bac+3. Les acteurs économiques et sociaux des territoires seront mobilisés, à travers les réseaux partenariaux déjà existants dans les établissements. Une mutualisation des ressources pourra être envisagée au sein du bassin ; les directeurs de CIO, les référents Ecole/ Entreprise, les référents apprentissage, les référents égalité filles-garçons seront sollicités pour apporter leur expertise.

Un Vade-mecum sera élaboré à partir des remontées des expérimentations académiques permettant de recenser les actions particulièrement innovantes de 2014/2015 et permettra d'accompagner ce nouveau dispositif.

Suivi ?

Une fiche descriptive de la journée (ci-dessous) sera transmise par le Chef d'Etablissement au référent Ecole/Entreprise et au directeur de CIO du bassin et permettra une évaluation académique.

DESSCRIPTIF DE LA JOURNÉE DE DÉCOUVERTE DU MONDE PROFESSIONNEL

Lieu de l'action :
Public cible :
Descriptif de la journée :
Partenaires associés :
Modalités d'organisation :
Points positifs :
Freins, difficultés rencontrées :
Perspectives d'évolution :